



COMMUNE DE FREISSINIÈRES EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2026 DÉLIBÉRATION N° 2026-11

CONSEILLERS EN EXERCICE : 11

Conseillers présents : 10

Conseillers absents : 1

Conseillers représentés : 1

Pour : 11

Contre :

Abstention :

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars à vingt heures le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 16 mars 2026, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : DRUJON D'ASTROS Cyrille - ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - VAN ERP Susan - JOLY Jonathan - BRIAND Julie - BOISSET André - BARRÉ Charlotte - FUENTES RODRIGUEZ Tatiana - COMPAGNONE Philippe

Absents : BOISSET Vincent

Pouvoir : BOISSET Vincent à DRUJON D'ASTROS Cyrille

Secrétaire de séance : ARDUIN Annie

Objet ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

➤ **Vu** l'article L.2122-7-2 du Code Général des collectivités territoriales :
« Les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Si après deux tours de scrutin, aucune liste d'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

En cas d'élection d'un seul adjoint, celui-ci est élu selon les règles à l'article L.2122-7. »

- **Vu** la délibération n° 2026-10 relative à la détermination du nombre des adjoints ;

Il est procédé à l'élection des adjoints.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide

D'élire la liste des adjoints au scrutin de liste et à la majorité absolue

Liste 1 présentée par Mr BERTHALON Jérôme :

- Mme ARDUIN Annie
- Mr BOISSET André

Premier tour de scrutin :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 11

A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : 0

Reste, pour le nombre des suffrages exprimés : 11

Majorité absolue des suffrages exprimés : 6

Ont obtenu :

- Liste 1 : 11

Sont élus adjoints au maire :

1^{er} adjoint : Mr BERTHALON Jérôme

2^{ème} adjoint : Mme ARDUIN Annie

3^{ème} adjoint : Mr BOISSET André

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS



The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Cyrille Drujon d'Astros'. The signature is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE FREISILLÈRES' and 'Alpes-Maritimes' around the perimeter. The center of the stamp features a coat of arms with a crown on top and a shield below, flanked by two figures. The signature is written in a cursive style and extends across the stamp.